



Présents : Pascal FARION, Virginie VIERON, Aurélia IRAN, Eliane BIGNON, Anne JOUIS

Absente excusée : Isabelle GOUTE

Autres présences : Lydia GARNIER, chargée du secrétariat de la commission

Absente : Christine VILATTE

1. Approbation du compte rendu de la commission du 5 Janvier 2021

Le compte rendu de la commission du 5 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des quotients familiaux pour la tarification des services périscolaires

Le souhait de l'équipe municipale était de travailler sur la tarification des services périscolaires en tenant compte du quotient familial afin que ces services puissent profiter à l'ensemble des familles proportionnellement à leurs revenus. Le principe est également de donner la possibilité à tous d'accéder notamment à la restauration scolaire sans que le tarif soit un frein.

Proposition de définition des tranches de revenus selon le tableau ci-dessous :

Tranches	QF = <u>revenus fiscal de référence du foyer/12</u> Nombre de personnes au foyer
T1	De 0 à 400 € inclus
T2	De 401 € à 800 € inclus
T3	De 801 € à 1000 € inclus
T4	De 1001 € à 1500 € inclus
T5	A partir de 1501 €
T6	Occasionnels ou non inscrit
T7	Professeurs – personnel communal
T8	Enfants accueil de loisirs sans hébergement et adultes encadrants sur le temps d'ALSH
T9	Personnes âgées – repas livrés



Proposition de tarification des services de restauration scolaire au quotient familial à compter de septembre 2021 tels que définis dans le tableau ci-joint :

Tranches	RESTAURATION/FORFAIT REPAS Les enfants pris en compte sont ceux scolarisés dans une école primaire de la commune
T1	1.00 €
T2	1.50 €
T3	2.00 €
T4	2.50 €
T5	3.00 €
T6	3.60 €
T7	6.35 €
T8	3.55 €
T9	6.75 €

Proposition de tarification des services de garderie périscolaire au quotient familial à compter de septembre 2021 tels que définis dans le tableau ci-joint :

Deux modifications sont proposées pour la garderie : la facturation au ¼ h afin d'être au plus près de la consommation des parents, et dès 16h30 car la prise en charge des enfants débute dès 16h30.

Tranches	GARDERIE PERISCOLAIRE Les enfants pris en compte sont ceux scolarisés dans une école primaire de la commune Tarif au 1/4 heure (tout 1/4 heure commencé est dû)
T1	0.10 €
T2	0.15 €
T3	0.20 €
T4	0.25 €
T5	0.30 €
T6	0.33 €



Il est également proposé de fixer l'application d'un paiement majoré de 10€ par enfant dans le cas où les parents viendraient chercher leur enfant après 18h30 (heure de fermeture de la garderie).

Ces propositions ont reçu l'avis favorable des membres de la commission.

Questions diverses :

Virginie VIERON informe les membres de la commission sur les points suivants :

- Travaux PPMS et SSI pour l'école sont programmés durant les vacances d'été
- Travaux de clôture de la garderie se feront également durant les vacances d'été
- Le repas de pré-rentrée avec les enseignants et les agents à l'école aura lieu le 31 août 2021, merci de s'inscrire auprès de Lydia si vous souhaitez y participer
- La barrière située à l'arrière de l'école élémentaire a été fixée par les services techniques afin d'empêcher la circulation sur cette voie privée. En effet, l'utilisation de cette voie par des usagers peu prudents mettrait en danger la sécurité des enfants.
- Il a été proposé aux enseignants d'organiser une fête de l'école le 3 juillet 2021 après la levée des restrictions de rassemblement des personnes. Cette date ne convient pas à l'ensemble du personnel enseignant.
- L'école privée ne fera pas de fête de fin d'année.

Madame IRAN demande si les enfants pourront profiter de créneaux pour la piscine. N'étant pas en mesure de répondre immédiatement, nous transmettrons la réponse ultérieurement.

Sans autre question, la séance est levée à 20h05